

TARIFS DES MEDIATIONS

Guidage + droits d'entrée Musée(s)

	Module N°1 ou Module N°2	Module N°1bis
	Musée de la Faïence avec Jardin d'Hiver et Four (1h à 1h30) ou Musée des Techniques Faïencières (1h à 1h30)	Musée de la Faïence avec Jardin d'Hiver et Four Casino des Faïenceries et Cités Ouvrières (1h30 à 2h)
	Guidage + droits d'entrée Musée	Guidage + droits d'entrée Musée
Groupe 10 pers.	5 € / pers. + 2 € / pers	6,5 € / pers. + 2 € / pers
Groupe 11-20 pers.	4 € / pers. + 2 € / pers	5,5 € / pers. + 2 € / pers
Groupe 21-30 pers.	3,5 € / pers. + 2 € / pers	5 € / pers. + 2 € / pers
Groupe 31-40 pers.	3 € / pers. + 2 € / pers	4,5 € / pers. + 2 € / pers
Groupe 41-50 pers.	2,9 € / pers. + 2 € / pers	4,4 € / pers. + 2 € / pers

	Module N°3	Module N°4
	Les deux musées (1/2 journée)	Circuit intégral (1 journée)
	Guidage + droits d'entrée Musées	Guidage + droits d'entrée Musées
Groupe 10 pers.	9,5 € / pers. + 3,7 € / pers	11,5 € / pers. + 3,7 € / pers
Groupe 11-20 pers.	7,3 € / pers. + 3,7 € / pers	8,5 € / pers. + 3,7 € / pers
Groupe 21-30 pers.	5,6 € / pers. + 3,7 € / pers	6,4 € / pers. + 3,7 € / pers
Groupe 31-40 pers.	5,1 € / pers. + 3,7 € / pers	5,7 € / pers. + 3,7 € / pers
Groupe 41-50 pers.	4,6 € / pers. + 3,7 € / pers	5,1 € / pers. + 3,7 € / pers

	Module N°5	L'Eglise de Zetting
	Musée des Techniques Faïencières (1h30 à 2h)	(1h - entrée libre)
	Visite interactive avec démonstrations	
	Guidage + droits d'entrée Musées	Guidage
Groupe 10 pers.	7 € / pers. + 2 € / pers	5 € / pers.
Groupe 11-20 pers.	6 € / pers. + 2 € / pers	4 € / pers.
Groupe 21-30 pers.	5,5 € / pers. + 2 € / pers	3,5 € / pers.
Groupe 31-40 pers.	5 € / pers. + 2 € / pers	3 € / pers.
Groupe 41-50 pers.	4,5 € / pers. + 2 € / pers	2,9 € / pers.

Le Circuit Historique et Architectural

(1h30 - entrée libre)

Guidage

50 € (Groupe 10 pers.)

Pour les groupes inférieurs à 10 personnes, la facturation minimale correspondant à 10 personnes sera appliquée.

4,5 € / pers. (Groupe 11-15 pers.)

Une gratuité pour 20 visiteurs payants + 1 gratuité pour le chauffeur du car

Rappel : vous avez la possibilité de régler par chèque bancaire ou en espèces. Si vous souhaitez payer par chèque, veuillez en prévoir 2 : un pour le règlement de la prestation de guidage à l'ordre de l'Office de Tourisme, et un autre pour le règlement des entrées de musées à l'ordre du Trésor Public (uniquement pour les modules N°1 à N°5).

1 chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme pour le règlement du guidage

1 chèque à l'ordre du Trésor Public pour les entrées des musées